



Société des  
auteurs et  
compositeurs  
dramatiques

Gilles CARLE  
Président 1987-1992  
Président d'honneur

#### COMITÉ DES AUTEURS

Luc DIONNE, président  
Benoit PILON, vice-président  
Denys ARCAND  
Louis BÉLANGER  
Diane CAILHIER  
Bruno CARRIÈRE  
Marie CHOUINARD  
Marie-France LANDRY  
Patrick LOWE  
Charles-Olivier MICHAUD  
Johanne PRÉGENT  
Pierre-Michel TREMBLAY

#### EXÉCUTIF

Luc DIONNE  
Benoit PILON  
Patrick LOWE

#### ACTION CULTURELLE

Marie CHOUINARD  
Benoit PILON

#### ADMINISTRATION

Élisabeth SCHLITTLER  
Délégué général  
schlittler@sacd.ca

Marc BRIND'AMOUR  
Adjoint administratif  
analyse@sacd.ca

Stéphan GAGNÉ  
Adjoint administratif  
scene@sacd.ca

Myriam HENRY  
Adjointe administrative  
audiovisuel@sacd.ca

Diane QUINTAL  
Technicienne comptable  
comptabilite@sacd.ca

## BULLETIN - DÉCEMBRE 2017

### RADIODIFFUSEURS



Une nouvelle entente a été conclue avec le **Groupe TVA** et **Vidéotron**. D'une durée de trois ans, la licence couvre **TVA**, **AddikTv**, **Prise 2**, **Yoop**, **Moi & CIE**, **LCN** et les plateformes **Illico**, **Indigo**, **Éléphant**.



Les négociations des licences **Séries+**, **Historia** et **Teletoon** sont toujours en cours.



Nous avons entrepris des pourparlers avec cette chaîne spécialisée dans les séries et films d'horreur, en ondes depuis septembre.

### COTISATION 2018

Lors de sa réunion du 29 novembre dernier, le comité des auteurs a décidé de reconduire la cotisation annuelle de 62 \$ en 2018.

Lorsque c'est possible, elle sera prélevée sur vos droits lors des répartitions du premier semestre.

## ATTESTATION DE RÉSIDENCE 2018



Cette obligation annuelle découle d'une convention fiscale signée entre le Canada et la France à laquelle la SACD n'est pas partie.

Elle ne s'applique qu'aux droits d'origine française versés par des chaînes françaises au bénéfice d'auteurs ne résidant pas en France.

Depuis 2018, **il vous appartient d'envoyer vos formulaires complétés à l'Agence du revenu du Canada** dès que nous vous aurons demandé votre attestation de résidence.

Vous pourriez aussi décider de vous procurer cette attestation sans attendre notre demande. Le cas échéant, veuillez noter que **la procédure et les formulaires sont disponibles sur notre site :**

<http://www.sacd.ca/index.php/attestation-de-residence-fiscale/>

## ACTION CULTURELLE

### FONDS JEUNE CRÉATION FRANCOPHONE

Le Centre National du Cinéma et de l'Image (CNC), la Fédération Wallonie Bruxelles, le Film Fund Luxembourg, la **SODEC, Téléfilm Canada, la SACD France, Belgique et Canada**, TV5 Monde, Orange Studio, France Télévisions se sont associés pour créer un nouveau dispositif d'aide au sein de la francophonie.



L'objectif du Fonds est de soutenir l'émergence de jeunes auteurs en Afrique francophone, de renforcer le dynamisme de la création en courts et longs métrages, séries audiovisuelles et séries web.

Le Fonds comprend trois volets : aide au développement, aide à la diffusion et aide à la post-production. De plus, les candidats recevront également un appui technique.

Le projet valorisant la francophonie et la diversité culturelle a motivé la SACD Canada à s'y associer pour une période de trois ans.

## COALITION POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE (CDC)



La **CDC** a été fondée en 1998 et regroupe 33 organismes canadiens représentant des créateurs, artistes, producteurs, éditeurs, distributeurs œuvrant dans les domaines de la télévision, du cinéma, du livre, de la musique, de la scène, des arts visuels. La **CDC** vise la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La **CDC** a été très active lors de toutes les étapes de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Elle a créé un mouvement international prônant la diversité des expressions culturelles et contribué à rassembler plus d'une quarantaine de coalitions nationales. Depuis dix ans, la **CDC** est le siège de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FIDC) qui regroupe 43 coalitions dispersées sur tous les continents.

À l'heure actuelle, la **CDC** suit tout particulièrement les négociations de l'**Accord de libre-échange Nord-Américain (ALÉNA)** et du **Partenariat Transpacifique (PTP)**.

Elle soumet ses recommandations aux instances responsables des négociations afin que la culture dans l'environnement numérique soit adéquatement défendue et protégée dans les traités négociés.

La **SACD** fait partie de la **CDC** depuis plus de 15 ans et elle est membre du comité exécutif.

## COALITION POUR LA CULTURE ET LES MÉDIAS

En novembre dernier, la **SACD** a adhéré à ce regroupement d'une quarantaine de syndicats, de sociétés de gestion collective et de citoyens préoccupés par l'avenir de la culture et des communications du Québec et du Canada. L'objectif de la Coalition est de faire valoir auprès des décideurs, la nécessité de renforcer les assises de l'écosystème culturel et médiatique.

Depuis deux décennies, le milieu de la culture et des communications est confronté à des bouleversements qui ont créé un profond déséquilibre qui s'est encore accentué avec l'émergence des géants d'Internet et le traitement particulier dont ils bénéficient.

La Coalition pour la culture et les médias demande aux gouvernements notamment de mettre en place des mesures fiscales équitables, des politiques qui assurent le développement de la culture et des médias et qu'ils leur accordent le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre leur mission.

CONTINUITÉ ÉQUITÉ SOUTIEN  
[www.manifestepourlaculture.info](http://www.manifestepourlaculture.info)

### RÉVISION DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR



La Loi sur le droit d'auteur a été modifiée en 2012 par le gouvernement de l'époque afin, affirmait-il, de tenir compte de l'impact du numérique dans la circulation des œuvres de l'esprit et pour atteindre un équilibre entre les droits des créateurs et les besoins des utilisateurs. Malheureusement, cette *modernisation* qui a reconnu une multitude d'exceptions a causé un grave préjudice aux créateurs.

Une réévaluation de la loi est prévue cinq ans après son adoption. Le 14 décembre dernier, les ministres Mélanie Joly (Patrimoine canadien) et Navdeep Bains (Innovation, Sciences et Développement économique Canada) ont annoncé que la loi sera revue en profondeur. Nous attendons maintenant le plan et l'échéancier prévus pour cette nouvelle étape de la révision.

### ADHÉSIONS

Les adhésions du quatrième trimestre :

Sarah-Maude **BEAUCHESNE**, scénariste

Lisa **HUNTER**, scénariste

Amy **BENHAM**, scénariste

Marie-Lyne **JONCAS**, scénariste

Lyne **CHARLEBOIS**, scénariste - réalisatrice

Marie-Sissi **LABRÈCHE**, scénariste

Pierre-Marc **DROUIN**, scénariste

### **DÉCLARATION D'ŒUVRES**

Tous les documents téléchargés sur le site doivent être imprimés sur **du papier format lettre** et renvoyés complétés sans rature ni annotation, faute de quoi, ils pourront être refusés.

La liste des déclarations enregistrées au répertoire d'octobre à décembre 2017 est disponible sur le site à l'onglet [Communications / Liste de déclarations](#).

### **COORDONNÉES BANCAIRES**

Tout changement doit nous être impérativement signalé faute de quoi les transferts de droits pourraient être retardés.

### **CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE**

Veuillez nous faire part de tout changement afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les envois qui vous sont destinés.

**Bonne et heureuse année 2018**